

Date de réception : _____ N°entreprise : _____
Enseigne : _____ Hall : _____ Stand : _____

DECLARATION DES MACHINES EN FONCTIONNEMENT

Cette fiche doit parvenir à l'organisateur du salon ou de l'exposition, au plus tard 30 jours avant le début de la manifestation.

Salon ou exposition _____
Lieu _____ Nom du stand _____
Bâtiment ou Hall _____ N° du stand _____
Raison sociale de l'exposant _____
Adresse _____
Nom du responsable du stand _____
Numéro de téléphone _____

DECLARATION

RISQUES SPECIFIQUES

Source d'énergie électrique supérieure à 100 kVA Gaz liquéfié.

Liquides inflammables (autres que ceux des réservoirs de véhicules automobiles).

Nature _____ Quantité _____

Mode d'utilisation _____

La machine ne déroge pas aux règles de sécurité du constructeur.

La machine respecte l'ensemble des prescriptions de sécurité concernant la zone de travail des utilisateurs et les zones de passage des visiteurs.

DEMANDE D'AUTORISATION

RISQUES NECESSITANT UNE DEMANDE D'AUTORISATION ADRESSEE PAR L'EXPOSANT A L'ADMINISTRATION COMPETENTE (cf. Nota)

Date d'envoi _____

Moteur thermique ou à combustion _____

Générateur de fumée _____

Gaz propane _____ Autres gaz dangereux _____

Préciser _____

Source radioactive _____

Rayons X _____ Laser _____

Autres cas non prévus _____

Préciser _____

Important : Les matériels présentés en fonctionnement doivent, soit comporter des écrans ou carter fixes et bien adaptés, mettant hors de portée du public toute partie dangereuse, soit être disposés de façon à ce que les parties dangereuses soient tenues hors de portée du public et à tout le moins à une distance de 1 m des circulations générales. **Les démonstrations sont réalisées sous l'entière responsabilité de l'exposant.**

Date : _____

Signature : _____

Nota. Autorité administrative compétente